



ARCHITECTE SPECIALISE

**Agnès SOURD TANZI**

ARCHITECTE DPLG

ARCHITECTE DU PATRIMOINE -

DIPL. ECOLE CONSERVATION PATRIMOINE BATI

NICE

ATELIER DU ROSEAU D'OR

Département des Alpes-Maritimes

**GOURDON**

# Chapelle Saint-Vincent & ses abords proches

Projet Itinera Romanica +

DECEMBRE 2021

**DIAGNOSTIC d'ETAT SANITAIRE**

Conservation, Restauration & accueil du Public

M.O.A. : PARC NATUREL REGIONAL des PREALPES d'AZUR



## SOMMAIRE

Le dossier est conçu pour *une impression papier recto-verso* dès la page de garde, au *format paysage*,  
§ la pagination est conçue par double page face à face, la page 1 à gauche faisant face à la page 2 à droite,  
§ ainsi de suite...

SOMMAIRE	1
Préambule	2
<b>1. Synthèse des éléments d'études existants</b>	<b>6</b>
1.A- Rappel de la Notice fournie par le Parc Naturel Régional des Préalpes d'Azur	6
1.B- Rappel du Plan de la Chapelle Saint-Vincent fourni par le Parc	7
1.C- Relevé en plan complémentaire <i>aimablement fourni par Madame C. Poteur</i>	7
<b>2. Etat des lieux – Etat sanitaire &amp; Diagnostic</b>	<b>8</b>
2.A- <u>Etat des lieux</u> - L'enveloppe extérieure de la Chapelle	8
2.B- & 2.C- <u>Etat des lieux</u> - Le pan de mur ou « muraille » occidentale & les vestiges au sol	9
2.D-2.E & 2.F- <u>Etat sanitaire &amp; Diagnostic</u> - L'enveloppe extérieure, la « muraille » & les vestiges	10
2.G- & 2.H – <u>Etat des lieux, sanitaire &amp; Diag.</u> – Le volume intérieur de la Chapelle	11
2.I- <u>Etat des lieux - Etat sanitaire &amp; Diagnostic</u> – Documents graphiques	12
<b>3. Conditions minimales d'ouverture au public</b>	<b>13</b>
3.A- & 3.B- Ouverture au public des extérieurs & du volume intérieur	13
<b>4. Préconisations minimales de conservation préventive</b> <i>avec enveloppes financières</i>	<b>14</b>
4.A- & 4.B- Conservation préventive en extérieur & en intérieur - <i>estimation en marge</i>	14
<b>5. Préconisations hiérarchisées de restauration</b> <i>avec enveloppes financières</i>	<b>15</b>
5.A- 5.B- & 5.C Programmes de restauration extérieure & intérieure, avec estimation	15,16 & 17
5.D- Pérennité, mise en valeur & accueil du public – aménagements complémentaires	18



## Préambule

**Gourdon** est une commune célèbre par l'implantation pittoresque de son centre-village en contrehaut d'un à-pic surplombant la vallée du Loup dans l'arrière-pays grassois, à l'extrémité orientale du plateau de Caussols, et dans le **Parc naturel régional des Préalpes d'Azur**. Il semble que le centre bourg massé aujourd'hui au-dessus de l'à-pic connut une implantation antérieure légèrement plus en retrait de quelques centaines de mètres sur le chemin menant au plateau. C'est là où se trouve la **Chapelle Saint-Vincent**, à proximité d'un lieu-dit appelé *le Thoronet*, dans un val des contreforts du plateau, sous la domination de deux petites crêtes rocheuses sur lesquelles il semble que des constructions défensives aient jadis été bâties et dont on devine encore les amas des vestiges laissés parmi la végétation buissonneuse.

**La Chapelle Saint-Vincent n'est accessible que par des chemins aménagés et fléchés pour la randonnée** de moyenne montagne, dans un lacet de la route départementale n°12 dite de Caussols. Un parc de stationnement est aménagé à une dizaine de minutes au nord et en contrehaut, à la rencontre du chemin d'accès avec la route, mais la chapelle est également accessible par le chemin de randonnée dans l'autre direction à partir même des abords du centre bourg implanté au sud-est à environ une petite demi-heure de marche à moins de deux kilomètres. **Son existence est attestée à partir de 1178**, et peut-être même depuis 1158 en rapport au castrum de Gourdon. Elle est alors **une vaste église romane à trois vaisseaux et au chevet composé d'une abside centrale entourée de deux absidioles**. Un clocher tour est bâti en face sud. Mais, rapidement en ruine, elle est dès peut-être le XIII<sup>ème</sup> siècle en partie reconstruite sur les bases anciennes pour ne plus occuper que l'abside centrale et les premières travées orientales du vaisseau central. A l'époque moderne, sa nef est de nouveau raccourcie d'environ 3 m, laissant face à la porte actuelle occidentale l'ancien mur de bouchage daté du XIII<sup>ème</sup> siècle comme une muraille solitaire et fragile ainsi dressée quelques mètres à l'avant de l'entrée de ce qui est dorénavant une chapelle.

Dans le cadre du projet à financement pour partie européen **Itinera Romanica+**, une trentaine de sites du Parc naturel régional des Préalpes d'Azur se sont trouvés présélectionnés & ont fait l'objet d'un premier état des lieux. Deux sites ont été identifiés pour faire l'objet d'un **diagnostic complémentaire d'état sanitaire de l'édifice religieux**, Notre-Dame de Verdelaye à Gréolières et la Chapelle Saint-Vincent de Gourdon. Le présent dossier est établi à cette demande et pour répondre aux questions que pose **l'accueil du Public dans l'édifice comme à ses abords** où des vestiges sont présents sans être mis en valeur ni même identifiés.

*Ci-contre,*

**Vue générale de la Chapelle Saint-Vincent & de ses abords pochés**

Depuis le chemin d'accès en contrehaut

*En page suivante,*

**Extrait planche cadastrale**

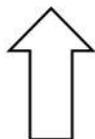
Centre village & localisation chapelle



DIRECTION GÉNÉRALE DES  
FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

**NORD**



Département :  
ALPES MARITIMES

Commune :  
GOURDON

Section : B  
Feuille : 000 B 08

Échelle d'origine : 1/2500  
Échelle d'édition : 1/5000

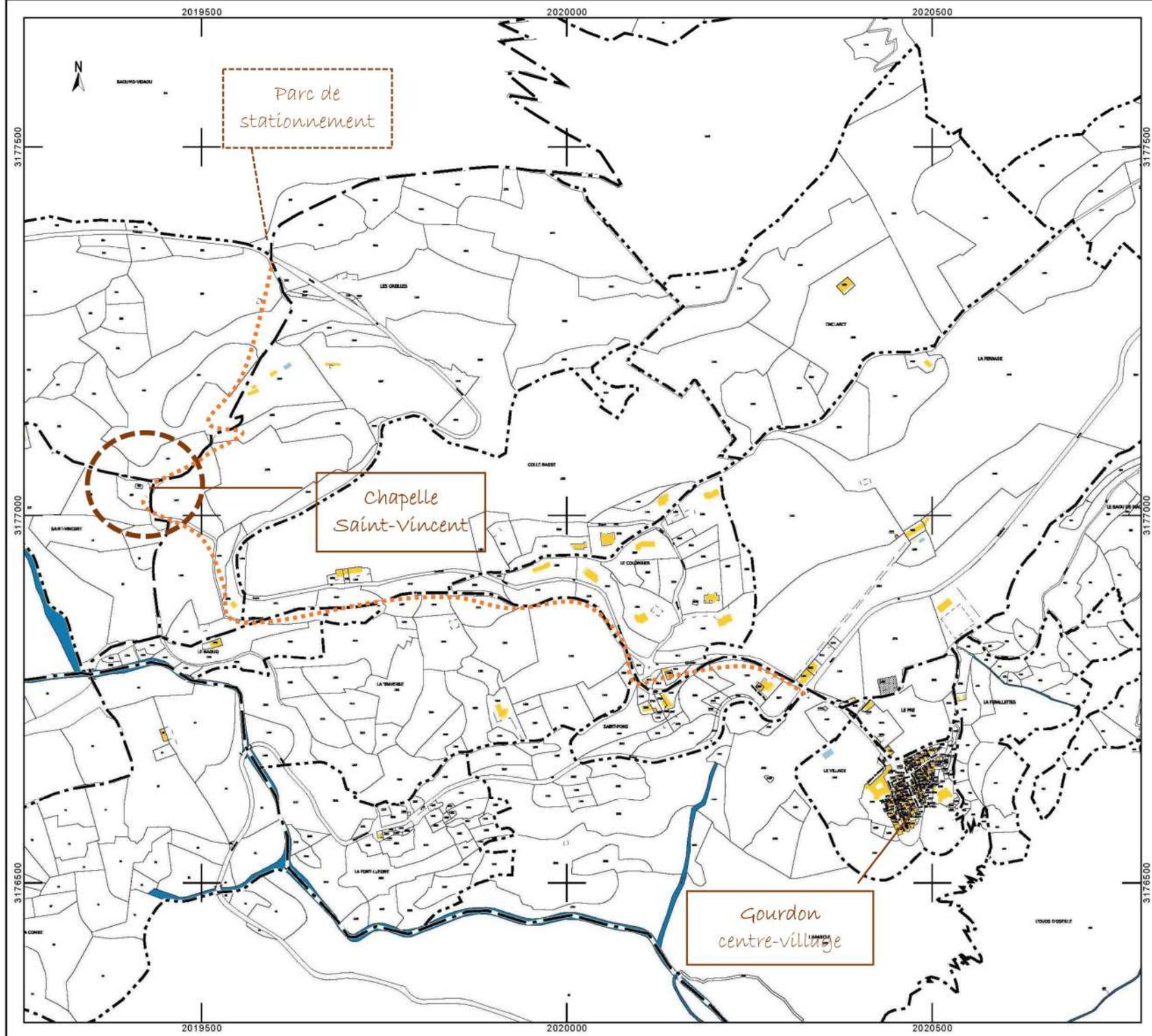
Date d'édition : 21/12/2021  
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC44

Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le  
centre des impôts foncier suivant :  
GRASSE  
Centre des Finances Publiques 29 TRAVERSE  
DE LA PAOUTE 06131  
06131 GRASSE CEDEX  
tél. 0493403601 -fax  
cdfif\_grasse@dgfip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr  
©2017 Ministère de l'Action et des Comptes  
publics



Ci-dessous,  
**Planches extraites d'une Photographie aérienne / Site Géoportail - Prise de vue récente**  
*La chapelle, ses abords proches et ses accès dans un lacet de la route départementale, Vue générale & détail*





## 1. Synthèse des éléments d'études existants

Chapelle Saint-Vincent

GOURDON (06620)

### 1.A- Rappel de la Notice fournie par le Parc Naturel Régional des Préalpes d'Azur, maître d'ouvrage

**Identification** Commune : **Gourdon** - Nom/Appellation : **chapelle Saint-Vincent** - Vocable : **Saint-Vincent** - Patrimoine : religieux - Type : ancienne église

**Datation** Périodes : Moyen Age / Epoque moderne - Date de construction : **XIe / première moitié XIIe siècle** - Date de transformation 1 : XIIIe ? - Date de transformation 2 : époque moderne

**Histoire Description historique** : L'église Saint-Vincent est explicitement **mentionnée en 1178** dans un acte par lequel le comte de Provence confirme à l'évêque d'Antibes les droits qu'il détient sur le *castrum* de Gourdon et sur le *monasterium* Saint-Vincent. Il n'est pas exclu que « l'église de Gourdon » dont le pape confirme la possession à l'évêque d'Antibes en 1158 se rapporte également à Saint-Vincent et non à l'église Sainte-Marie qui sera édifiée dans le *castrum*. Sa fondation remonte donc au plus tard à la première moitié du XIIe siècle, ce qui s'accorde avec les vestiges les plus anciens conservés dans la chapelle actuelle. L'édifice, dans son état initial, se présentait comme une vaste église au plan complexe, comportant sans doute une nef de trois vaisseaux prolongée par trois absides et un clocher-tour. L'analyse architecturale montre une reconstruction partielle de l'église, alors probablement en ruine, dès le Moyen Age, peut-être vers le XIIIe siècle : le bâtiment est réduit en plan à l'abside majeure et aux deux dernières travées du vaisseau principal. Une seconde réduction intervient au cours de l'époque moderne, avec la mise en place du mur de façade actuel. Saint-Vincent n'est désormais plus qu'une « simple » chapelle.

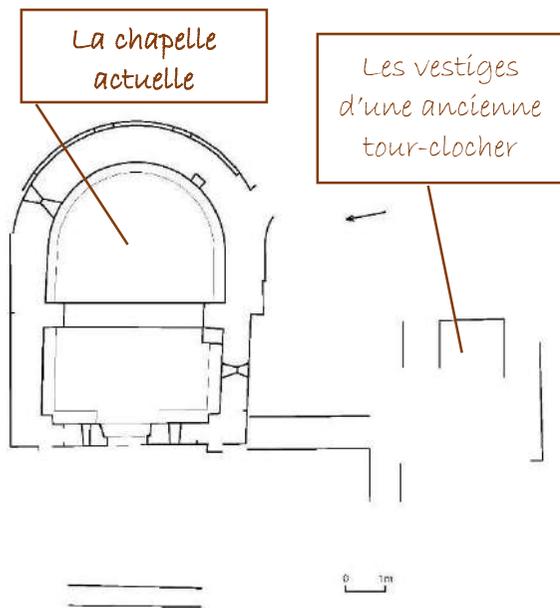
**Architecture Description architecturale** : La chapelle actuelle est composée d'une nef d'une seule travée, couverte d'un berceau plein cintre, prolongée par une abside semi-circulaire voûtée en cul-de-four. Plusieurs éléments indiquent qu'elle est **bâtie sur les vestiges d'un édifice beaucoup plus important en étendue**. L'élévation de façade, à l'ouest, est une maçonnerie de murage mise en place entre les restes de deux piliers cruciformes. Un pan de mur de direction nord-sud, également construit entre deux piliers cruciformes aujourd'hui disparus, est conservé en élévation à environ 3 m d'elle, vers l'ouest. L'arrachement d'une abside secondaire est visible dans l'élévation extérieure de l'abside, au sud. Plusieurs murs arasés peuvent être observés aux abords du bâtiment, dont en particulier, au sud-est, ceux correspondant probablement à un clocher-tour. La porte qui s'ouvre dans la façade, couverte en plein cintre, est encadrée de deux jours rectangulaires. Deux baies à ébrasement extérieur, couvertes d'un linteau, sont ménagées, l'une dans l'abside au nord, l'autre dans la nef, au sud. La majeure partie du chevet et le pan de mur isolé, à l'ouest, sont construits en moyen appareil régulier de pierres équarrées. L'abside actuelle à sa base et ce qu'il subsiste de l'abside latérale présentent des assises régulières de moellons de plus petites dimensions ; des restes de lésènes sont observables à la base de l'abside principale. Le murage dans lequel s'inscrit la porte en façade est en tout-venant.

Etat de conservation : en élévation, partiellement conservée dans son état médiéval - Style architectural : roman

Présence de mobilier particulier : Stèle funéraire antique à sommet cintré, aujourd'hui conservée au musée du Bastion à Antibes

**Sources historiques Sources écrites (médiévales)** : 1178, 23 septembre : Le comte confirme à l'évêque d'Antibes la possession de *hoc quod habet in castro de Gordone et in monasterio Sancti Vincencii*. Doublet G., *Recueil des actes concernant les évêques d'Antibes*, 1915, p. 126, n° 95 - **Sources bibliographiques** : Codou Y., Poteur C., Poteur J.-Cl., *Eglises médiévales des Alpes-Maritimes*, éd. Snoeck, 2020, p. 148

Le plan de l'actuelle chapelle Saint-Vincent, représenté sur le plan ci-contre en hachuré gris clair, ne représente que le tiers central du chœur d'une ancienne église à minima trois fois plus larges, et plus longue. Le plan ci-contre est une tentative de restitution de l'ampleur et de la disposition du plan de l'édifice roman d'origine, par M. J.-C. Poteur. Les supports intermédiaires en forme de piles cruciformes ont servi de support pour bâtir les différents remaniements du volume intérieur à partir du volume de l'abside centrale (à l'aide de maçonneries de bouchage représentées en jaune / datée du XIIIe siècle & en rouge pour la dernière datée de l'époque moderne et encore en l'état.



### 1.B- Rappel du Plan de la Chapelle Saint-Vincent fourni par le Parc Naturel Régional des Préalpes d'Azur

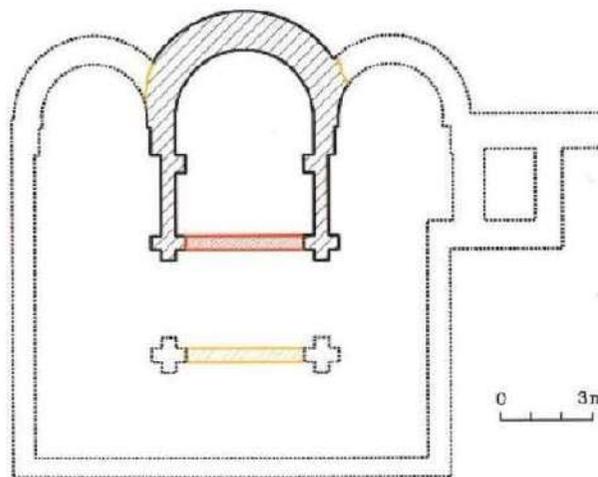


Figure 6 : Proposition de restitution en plan de l'édifice médiéval (J-c Poteur).

### 1.C- Relevé en plan complémentaire aimablement fourni par Madame C. Poteur

Les vestiges de la Chapelle Saint-Vincent ont fait l'objet d'un début de relevé en plan plus précis & incluant le relevé du tracé des principales maçonneries affleurant du sol aux abords directs de la chapelle, en direction du sud, & identifiés comme d'une part la largeur de l'ancien collatéral méridional de l'édifice d'origine et, d'autre part, comme la base d'une ancienne tour-clocher à l'extrémité sud.

Par comparaison entre ce relevé des existants, en élévation ou au sol, présenté ci-contre et le schéma d'essai de restitution de l'édifice d'origine rappelé ci-dessus, on comprend bien que la partie actuellement fermée et couverte dénommée Chapelle Saint-Vincent ne représente qu'environ et à minima le sixième de la surface de l'ancienne église qui se présentait comme un édifice roman aussi vaste que précocement et d'une composition trinitaire aboutie et recherchée, conforme aux schémas spatiaux des édifices remarquables de l'époque romane.

Ce dernier relevé disponible y compris sous format informatique a pu servir de base aux autres relevés complémentaires établis en vue de cette étude diagnostique d'état sanitaire, en élévation et en coupes.

Reproduit ci-contre,

relevé en plan (format dwg) de la chapelle & des vestiges proches, C. Poteur, A. Lazaro, F. Martinez-Honorin, CEPAM, 2021



La Chapelle vue  
depuis le sud

## 2. Etat des lieux – Etat sanitaire & Diagnostic

Chapelle Saint-Vincent

GOURDON (06620)

### 2.A- – Etat des lieux - L'enveloppe extérieure de la Chapelle

La Chapelle Saint-Vincent se présente sous la forme d'un **petit édifice religieux de plan modeste** (à peine 5 mètres de large pour une dizaine de mètres de long) de plan général quadrangulaire mais se terminant vers l'est par une abside hémicirculaire complète. L'édifice ne présente qu'un seul niveau. Les parements extérieurs sont composés de **blocs de pierre équarris mis en œuvre dans un appareil plus ou moins régulier** en fonction des parties. Une porte au linteau cintré accompagnée de deux jours latéraux s'ouvrent dans le mur occidental tandis que seuls deux jours en forme de fente, et sans clôture, sont ouverts dans les autres parements (l'un dans une partie de l'abside en direction du nord-ouest, & l'autre dans la section droite du mur au sud). L'édifice est **couvert par une toiture scellée de tuiles canal**, soutenue par une corniche en forme de bandeau saillant du parement mais sans moulure. Çà et là au pourtour, **des remaniements ou arrachements sont visibles**, en particulier au sud de l'abside l'arrachement de l'ancienne absidole méridionale de même qu'en parement extérieur de l'abside des vestiges de pilastres en légère surépaisseur du parement général dites « lésènes ».



Mur ouest



Mur sud



anciens pilastres  
ou « lésènes »



Mur d'abside



Détail Toiture

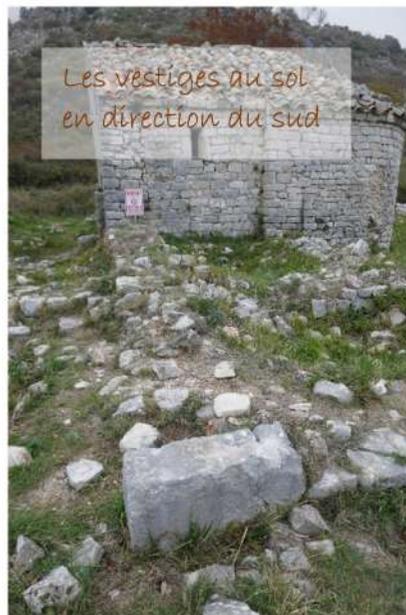


Mur nord



## 2.B- Etat des lieux - Le pan de mur ou « muraille » occidentale

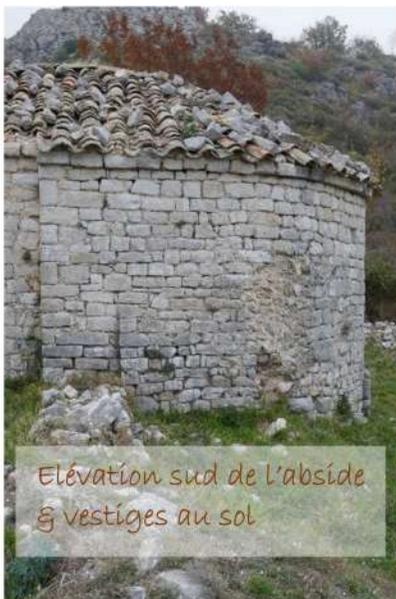
Le pan de mur qui se dresse à peine trois mètres au-devant de l'actuelle façade occidentale de la chapelle est un **ancien mur de bouchement** d'une disposition antérieure. Il reste **isolé sans support** autre que son propre aplomb. Il est bâti d'un appareil de bloc équarris mis en œuvre par assises horizontales régulières mais d'hauteurs hétérogènes. Bâti en deux parements et une maçonnerie intermédiaire de blocage, il présente sur ses faces ouest et est des trous de boulins disposés de manière symétrique et régulière sur sa hauteur. Des éboulis s'appuient contre sa base orientale dans l'emprise du passage tandis que, sur sa face occidentale, sa base semble dégaugée.



## 2.C- Etat des lieux - Les vestiges au sol aux abords (secteur sud)

Les vestiges au sol les plus proches de la chapelle & actuellement visibles, émergeant du relief et de la végétation, sont pour l'essentiel **situés en bande**, dans la direction nord-sud, & **au sud** du volume actuel fermé de la chapelle. Ils sont composés d'éboulis disposés de part et d'autre d'arases en arrachements de **murs rectilignes et se joignant à angle droit** d'une cinquantaine de centimètres d'épaisseur, constitués de petite blocs de pierre équarris, mis à part quelques blocs de pierre de plus grande dimension disposés sur des angles ou pour former le seuil d'un ancien passage. Les murs et blocs ne sont saillants que de quelques dizaines de centimètres.





## 2.D- – Etat sanitaire & Diagnostic - L'enveloppe extérieure de la Chapelle

La **toiture en tuiles canal** de la Chapelle Saint-Vincent est en **très mauvais état**. La présence de quelques tuiles de modèle plus récent laisse penser que des réparations ont été à une période exécutées mais la totalité des tuiles est aujourd'hui brisée voire manquante, laissant l'extrados du massif exposé aux intempéries et protégé par la seule chape de mortier servant de support aux tuiles. *La toiture nécessite une restauration complète ou, a minima, un bâchage, éventuellement la mise en œuvre de tôles, ce qui serait dommage (se reporter aux chapitres suivants).*

Les **parements en élévation** sont quant à eux, et dans leur disposition actuelle datant du remaniement moderne de la chapelle, **en meilleur état**. Les blocs de pierre sont conservés sans lacune importante même si les joints y sont fortement délavés. Des fissurations verticales apparaissent ponctuellement mais elles sont moins le signe de faiblesse structurelle que celui de la dissociation progressive des maçonneries bâties à des périodes différentes (en face sud et en face ouest par exemple, entre les anciennes piles cruciformes et les maçonneries de bouchage plus tardives – voir le plan de restitution de l'édifice d'origine proposé en page 7). *Les parements auraient besoin d'une restauration précautionneuse afin de conserver toute leur authenticité tout en leur garantissant une bonne homogénéité et conservation à terme (se reporter au chapitres suivants).*

## 2.E- – Etat sanitaire & Diagnostic - Le pan de mur ou « muraille » occidentale

Le **pan de mur occidental** ou « muraille » est plutôt **en relatif bon état de conservation** mais son **équilibre est précaire** et le lavement progressif de ses maçonneries internes fait craindre un effondrement ou basculement progressif conduisant à sa ruine qui peut intervenir rapidement et en une seule fois. *Il nécessite une restauration et la mise en place d'un étalement en bois conçu à titre provisoire voire peut-être pérenne (se reporter aux chapitres suivants).*

## 2.F- – Etat sanitaire & Diagnostic - Les vestiges au sol aux abords (secteur sud)

Les maçonneries à l'état de vestiges au sol au sud de la chapelle présentent des états de conservation divers, certains présentant encore des faces de parements, d'autres uniquement quelques blocs encore en place. Ils présentent le grand intérêt d'être **les seuls vestiges des constructions ou parties anciennes aujourd'hui disparues** et doivent être conservés en conséquence, et si possible mis en valeur. *Ils nécessitent des travaux de consolidation éventuellement combinés avec un suivi archéologique afin de tirer partie de toutes les informations avant leur remaniement. Ils pourraient à terme être mis en valeur et présentés au public (se reporter aux chapitres suivants).*



Mur ouest



Mur et pile nord



Mur et pile sud



Détail abside



Détail voûte

## 2.G – Etat des lieux – Le volume intérieur de la Chapelle

Le volume intérieur de la **Chapelle Saint-Vincent** se présente sous la forme d'un **volume unique**, sans support intermédiaire, composé d'une **travée droite occidentale couverte d'une voûte en plein cintre**, qui se poursuit par la **travée orientale qui se finit vers l'est par une abside hémicirculaire couverte par une voûte pleine dite en cul-de-four**. Les seuls jours proviennent de la porte et des jours latéraux de la façade occidentale, de même que des deux jours sous la forme de fentes qui s'ouvrent dans le mur de l'abside en direction du nord-est et dans le mur sud de la travée droite. Entre la travée droite et la voûte en cul-de-four de l'abside, **un arc doubleau en pierre supporte la voûte en position médiane**. Il retombe de part et d'autre sous la forme de grosses piles quadrangulaires en saillie des parements intérieurs des murs gouttereaux (nord et sud). Le sol est couvert d'anciennes dalles disjointes tandis que des **soubassements en saillie** (anciennes banquettes ou vestiges de la construction antérieure) sont visibles **en pied des parements** de l'abside et au revers des parements de la travée droite occidentale. **D'anciennes piles font également saillie dans les angles rentrants nord et sud** formés par la façade occidentale avec les deux murs gouttereaux. A l'exception de l'arc doubleau, des piles et des banquettes, **les parements intérieurs sont enduits**. Des vestiges de décors de facture contemporaine y sont visibles par endroit. La porte est fermée par une grille.

## 2.H – Etat sanitaire & Diagnostic – Le volume intérieur de la Chapelle

Les **dispositions générales** du volume intérieur de la Chapelle Saint-Vincent se trouvent heureusement **en bon état de conservation**. Sa voûte plus particulièrement, de même que l'arc doubleau ou ses piles, et ce malgré le très mauvais état sanitaire de la toiture, ne présentent **pas de défaut structurel important**. Son sol est revêtu en grande partie par un dallage de pierre disjointes, peut-être ancien ou de réemploi permettant cependant une **bonne salubrité de l'ensemble**. Par contre, les revêtements enduits, sur la voûte et en retour en parement vertical, sont altérés parfois sur toute leur épaisseur, parfois sur leurs couches superficielles uniquement, notamment en ce qui concerne le ragréage supérieur exécuté avec une matière appliquée récemment (XXème siècle) qui a mal vieilli, peut-être du plâtre blanc, conduisant à sa détérioration précoce et à l'effacement progressif du décor de facture contemporaine qui y est peint et n'est conservé que par plaques. *L'ensemble mérite une restauration fine sans qu'il soit possible de déterminer si, les enduits anciens qui semblent conservés dans les couches profondes, pourront être sauvegardés ce qui serait souhaitable afin de préserver toute son authenticité à l'édifice (se reporter aux chapitres suivants).*

## 2.1- Etat des lieux - Etat sanitaire & Diagnostic – Documents graphiques

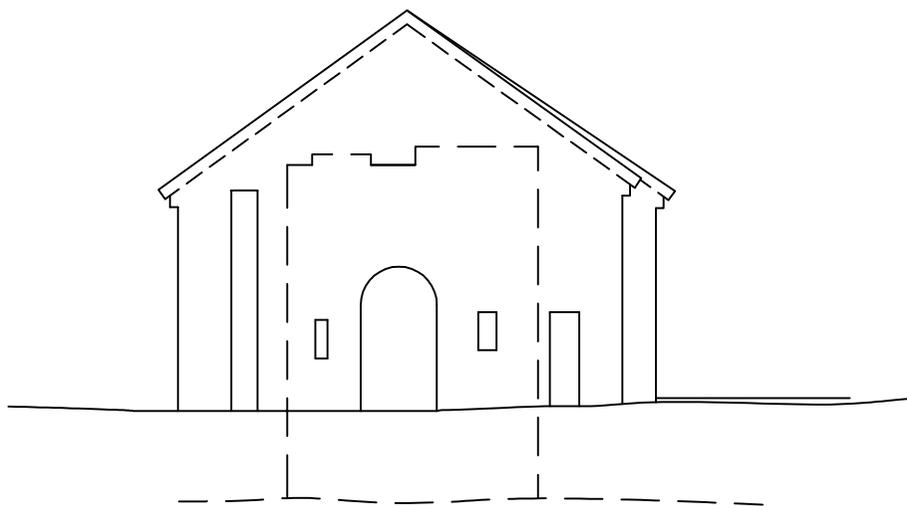
Sur la base du relevé complémentaire en plan de la chapelle et des vestiges à ses abords, transmis par Mme Catherine Poteur sous une forme informatisée au format dwg (origine CEPAM 2021 *et présenté en vignette en page 7 du présent dossier*), le **relevé global de l'édifice & de ses abords proches** a pu être complété **sous un format homogène** même si simplifié, comprenant plan, principales coupes & élévations.

*En pages suivantes, sont présentées successivement :*

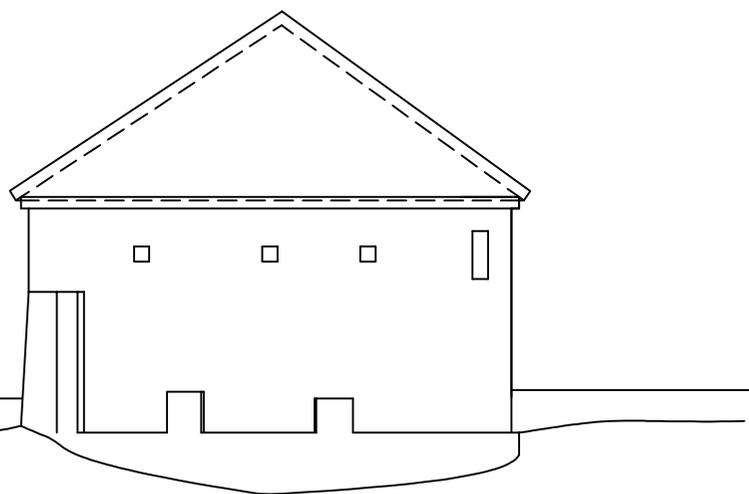
- les *planches d'état des lieux / état actuel des structures,*
- puis les *planches d'état sanitaire* sur lesquelles les principales altérations et désordres sont reportés sous une forme graphique simplifiée.

*Les planches graphiques en pages suivantes sont présentées hors pagination générale.*

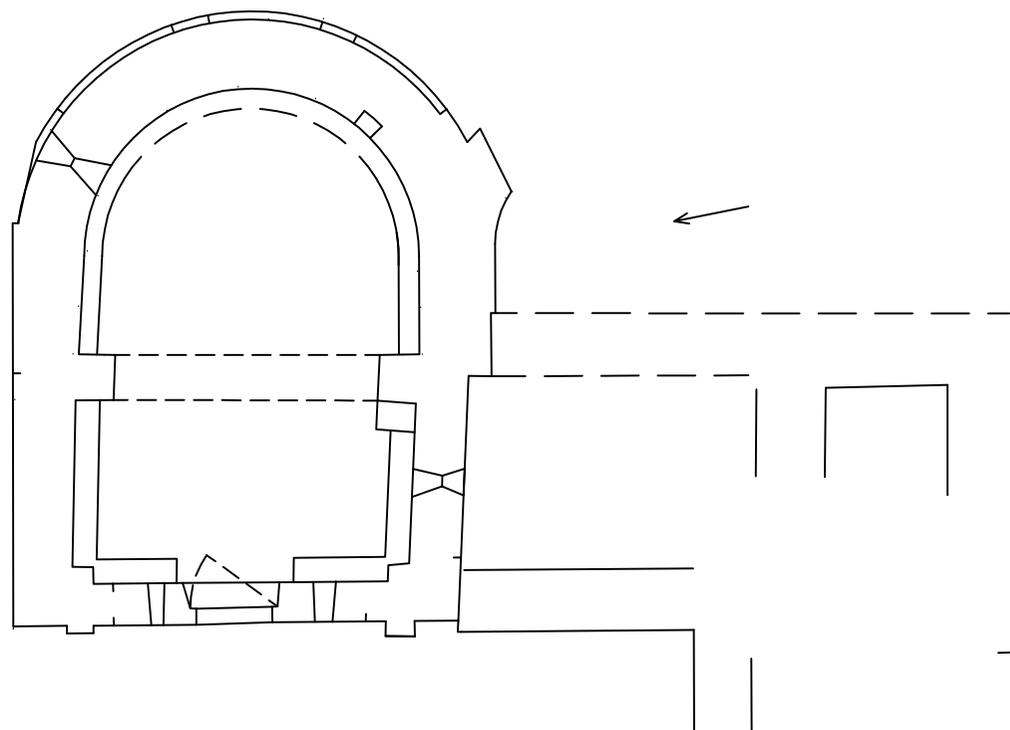
<u>Etat des lieux</u>	Echelle 1/100 <sup>ème</sup>	Format A4 paysage	3 planches
<u>Etat sanitaire</u>	Echelle 1/100 <sup>ème</sup>	Format A4 paysage	3 planches



Elévation occidentale



Elévation orientale



ø 1m



Plan général d'après relevé CEPAM 2021  
Catherine POTEUR, Aude LAZARO & Fabienne MARTINEZ-HONORIN

Chapelle Saint-Vincent  
Diagnostic d'état sanitaire & de sécurité  
Etat des lieux  
Plan & Elévations ouest & est

GOURDON (06)  
ITINERA ROMANICA +

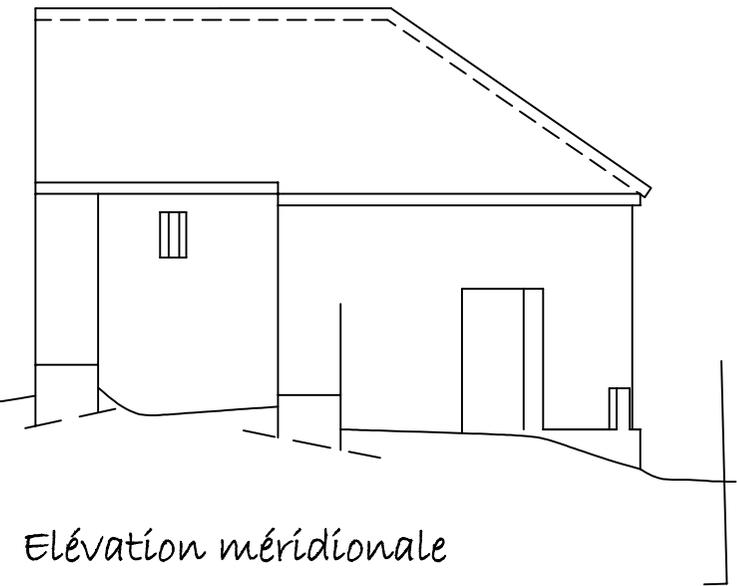
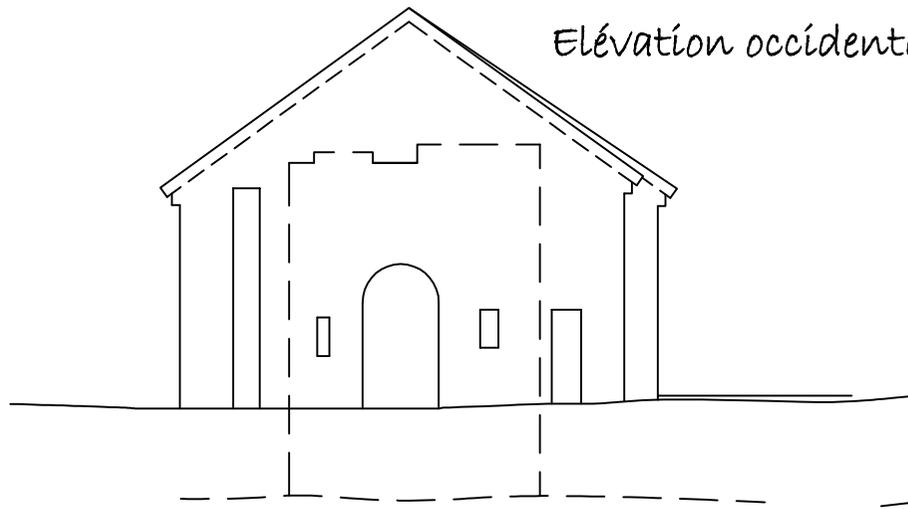
décembre 2021

0 1 2 mètres

Parc Naturel Régional des Préalpes d'Azur  
Agnès SOURD TANZI  
atelier du roseau d'or

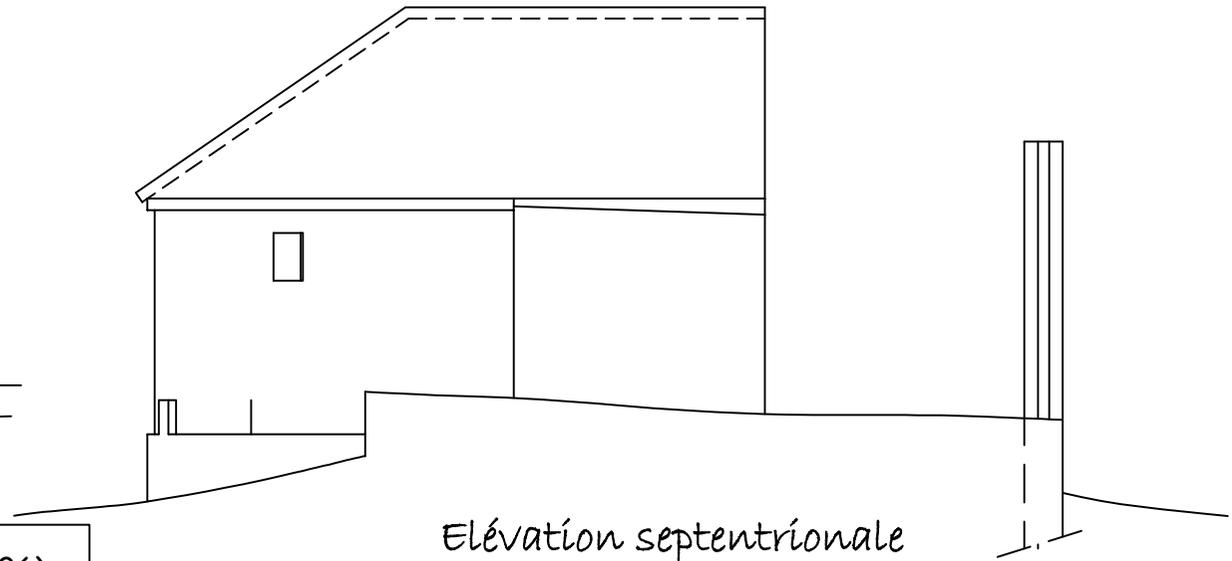
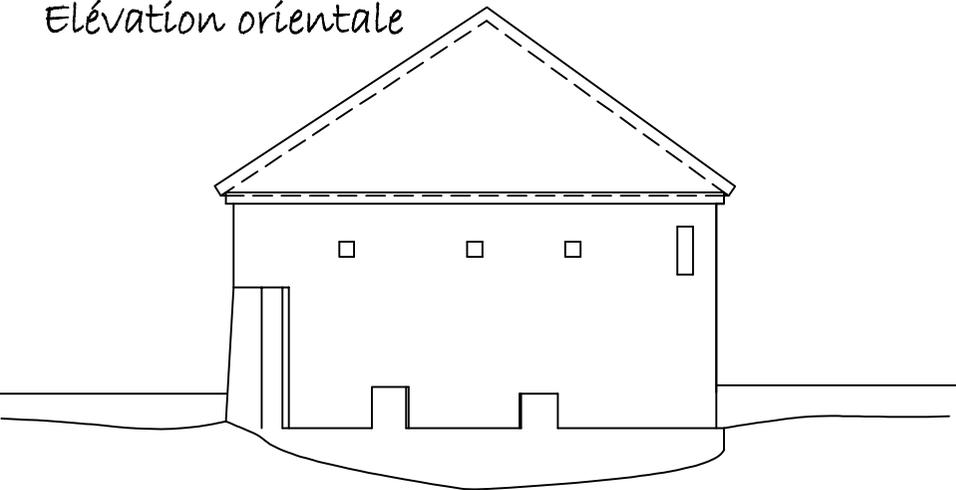
d'après base relevé plan CEPAM  
Architecte du Patrimoine  
06 000 NICE

Elévation occidentale



Elévation méridionale

Elévation orientale



Elévation septentrionale

Chapelle Saint-Vincent  
Diagnostic d'état sanitaire & de sécurité

GOURDON (06)  
ITINERA ROMANICA +

Etat des lieux  
Elévations extérieures

décembre 2021

0 1 2 mètres

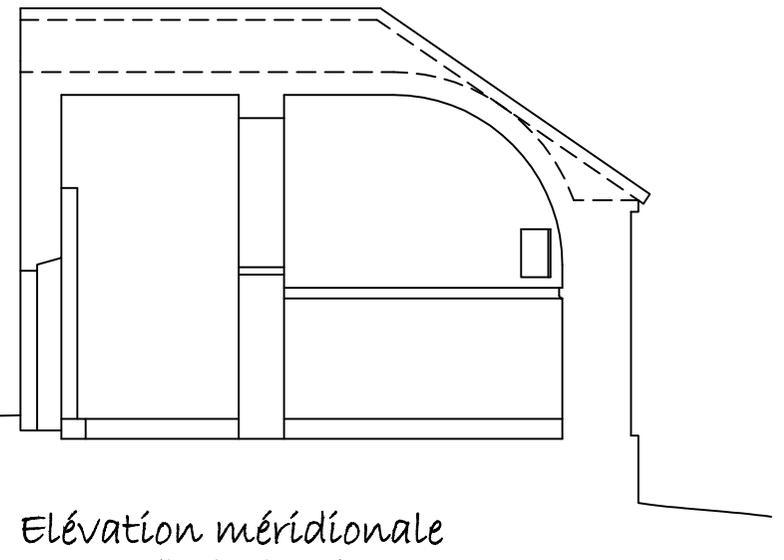
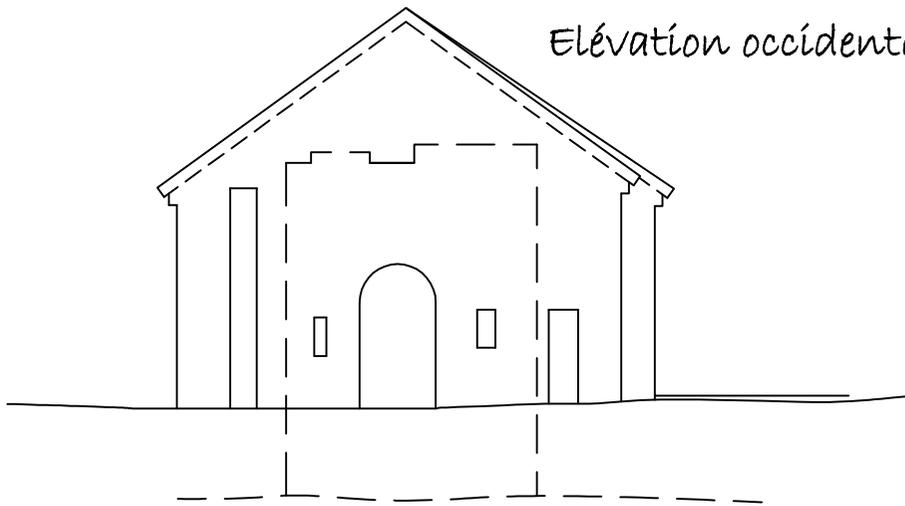
Parc Naturel Régional des Préalpes d'Azur

d'après base relevé plan CEPAM

Agnès SOURD TANZI  
atelier du roseau d'or

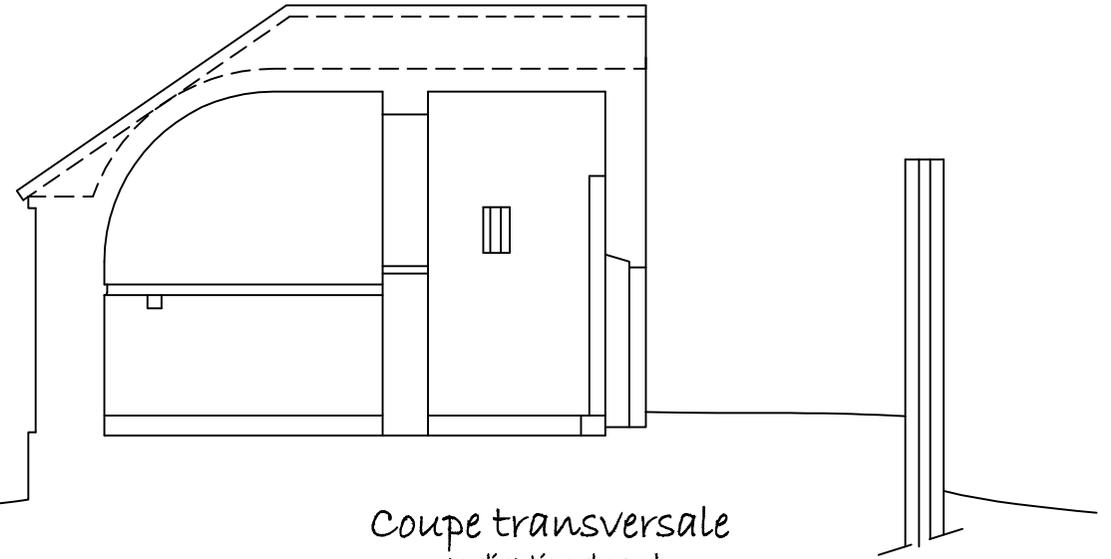
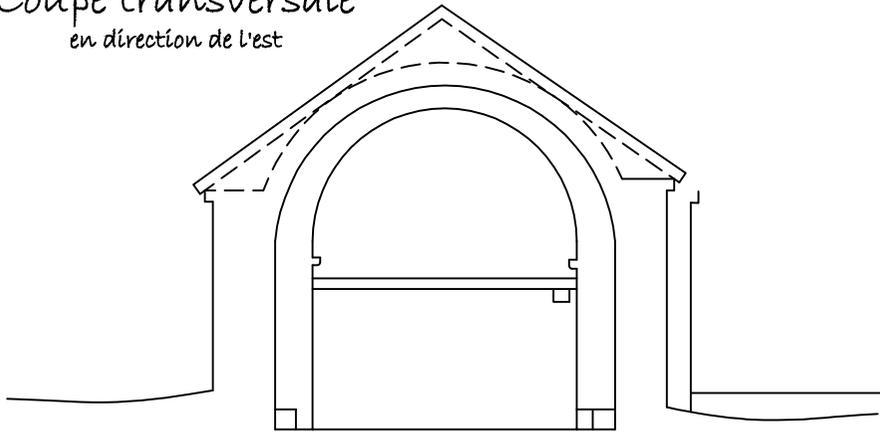
Architecte du Patrimoine  
06 000 NICE

Elévation occidentale



Elévation méridionale  
en direction du nord

Coupe transversale  
en direction de l'est



Coupe transversale  
en direction du sud

Chapelle Saint-Vincent  
Diagnostic d'état sanitaire & de sécurité

GOURDON (06)  
ITINERA ROMANICA +

Etat des lieux  
Rappel Elévation ouest & Coupes

décembre 2021

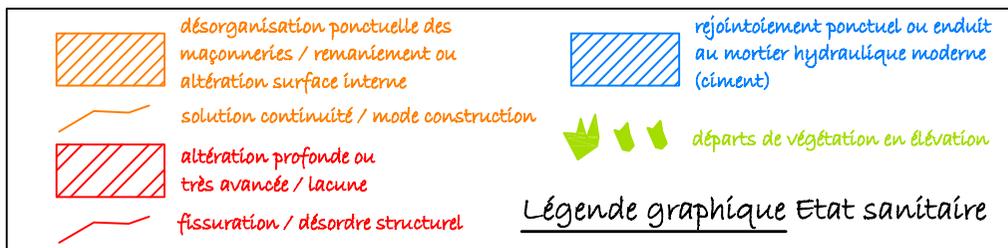
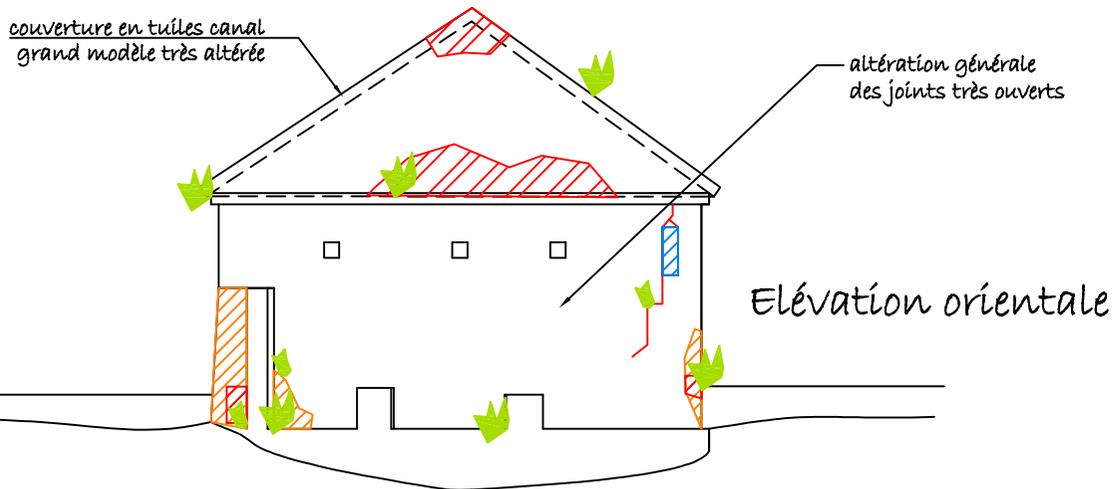
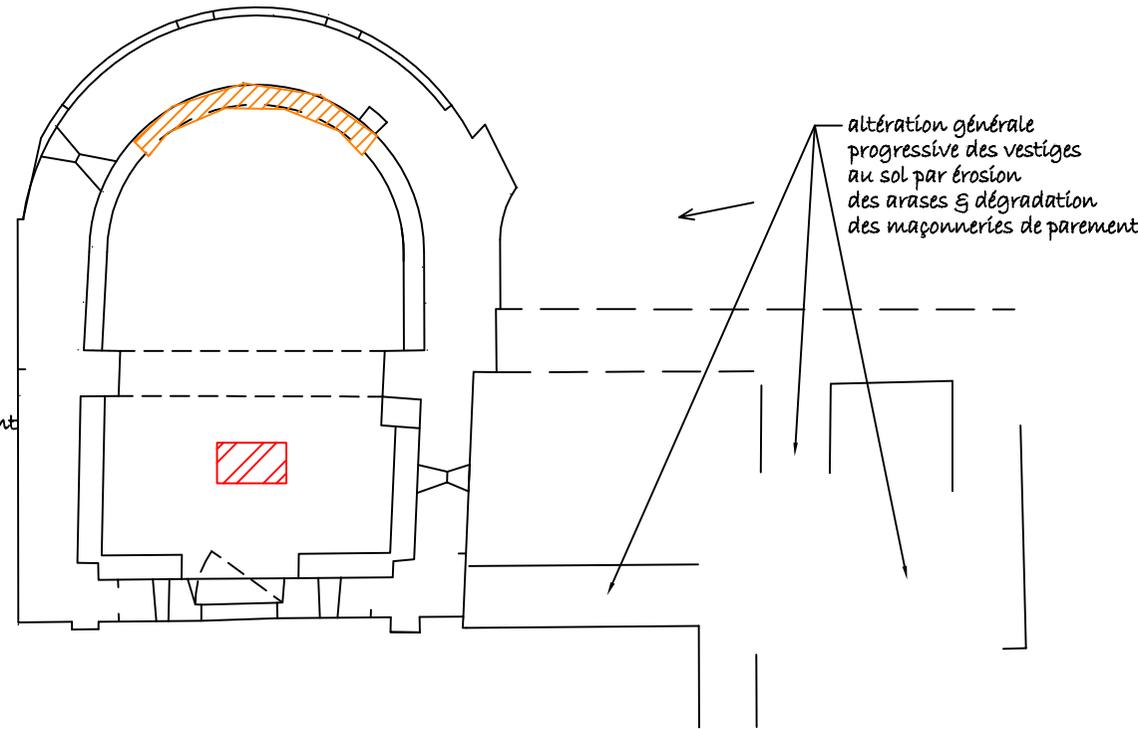
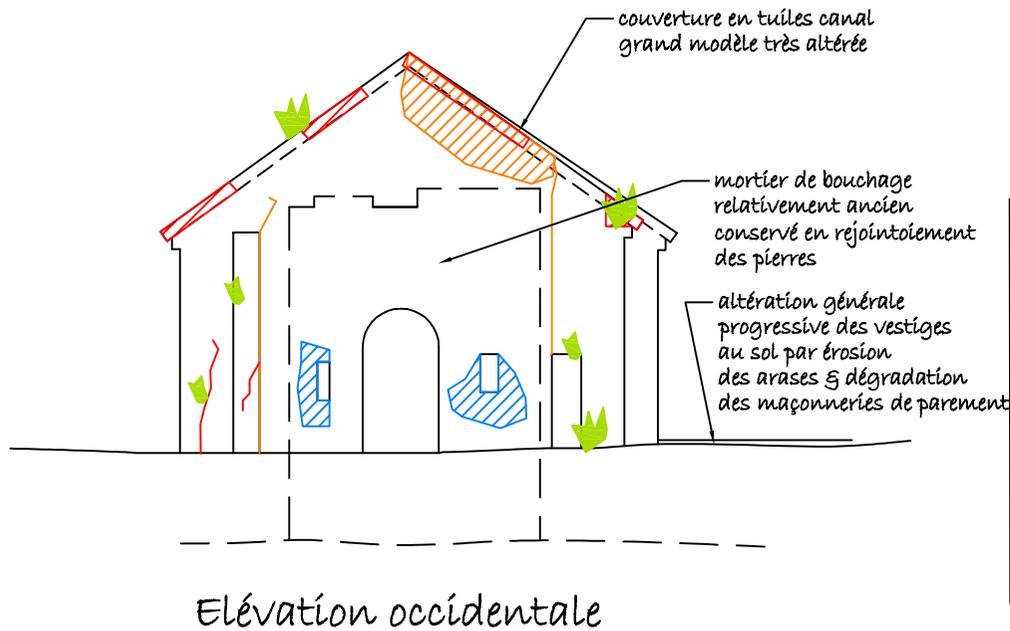
0 1 2 mètres

Parc Naturel Régional des Préalpes d'Azur

d'après base relevé plan CEPAM

Agnès SOURD TANZI  
atelier du roseau d'or

Architecte du Patrimoine  
06 000 NICE



Chapelle Saint-Vincent  
Diagnostic d'état sanitaire & de sécurité

GOURDON (06)  
ITINERA ROMANICA +

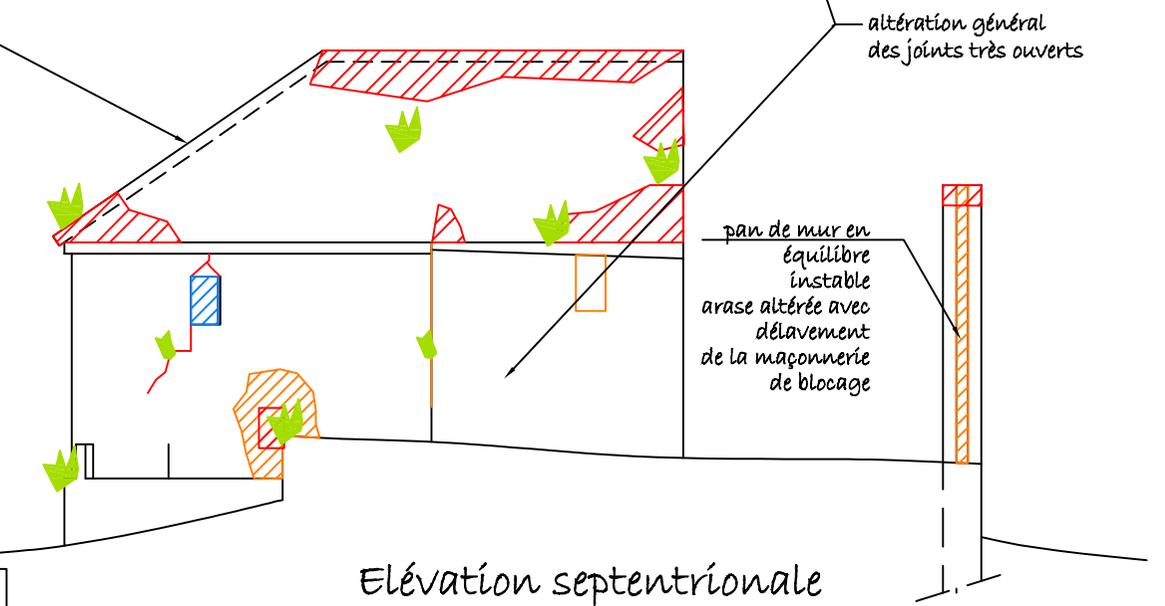
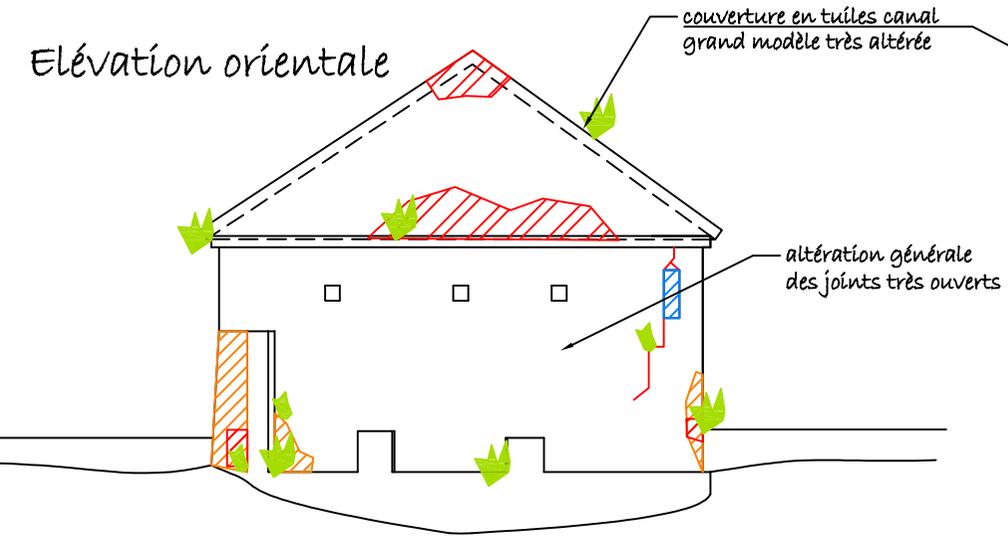
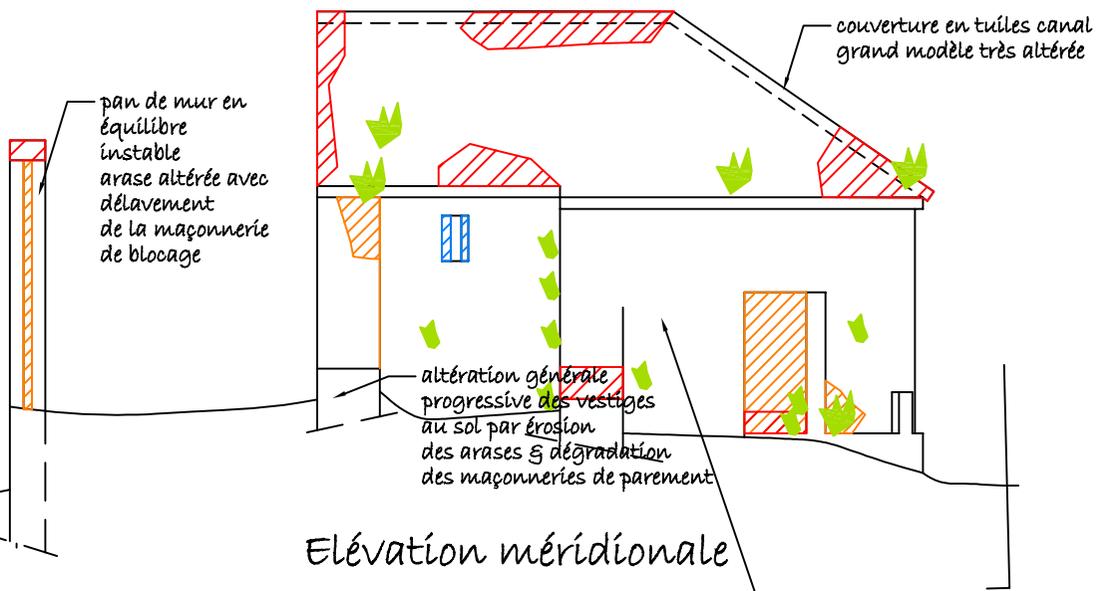
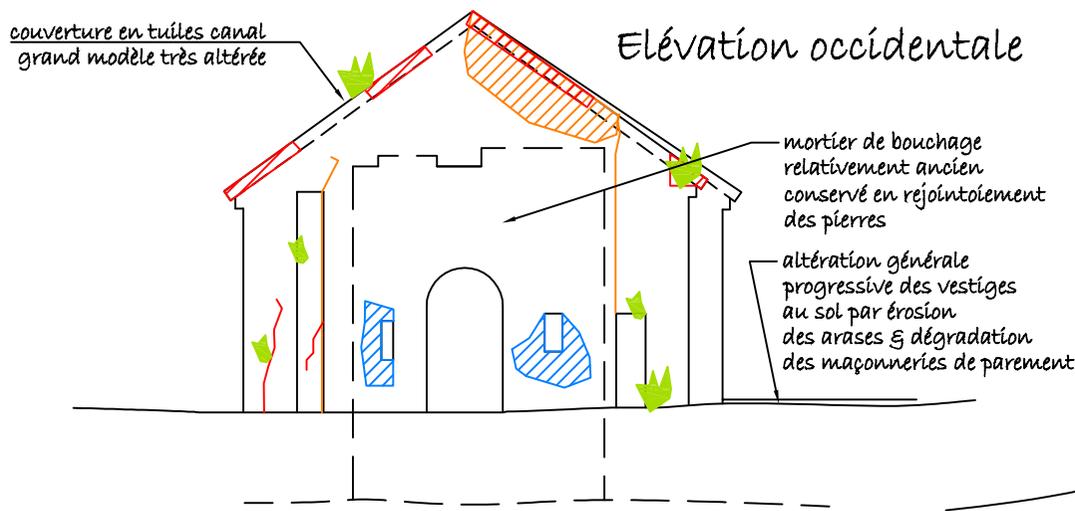
Etat sanitaire - principaux désordres  
Plan & Elévations ouest & est

décembre 2021

0 1 2 mètres

Parc Naturel Régional des Préalpes d'Azur  
Agnès SOURD TANZI  
atelier du roseau d'or

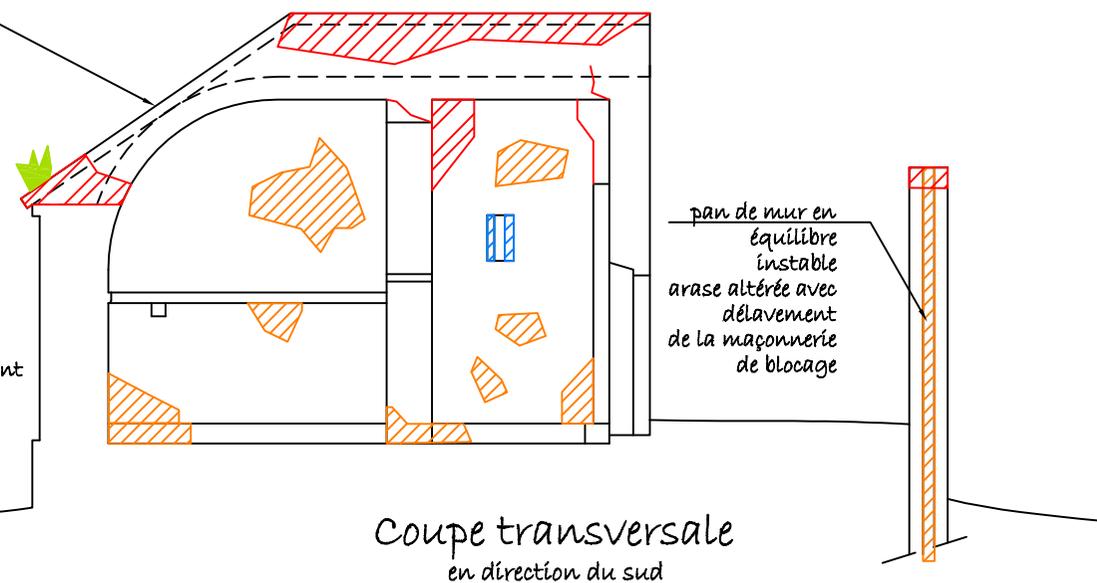
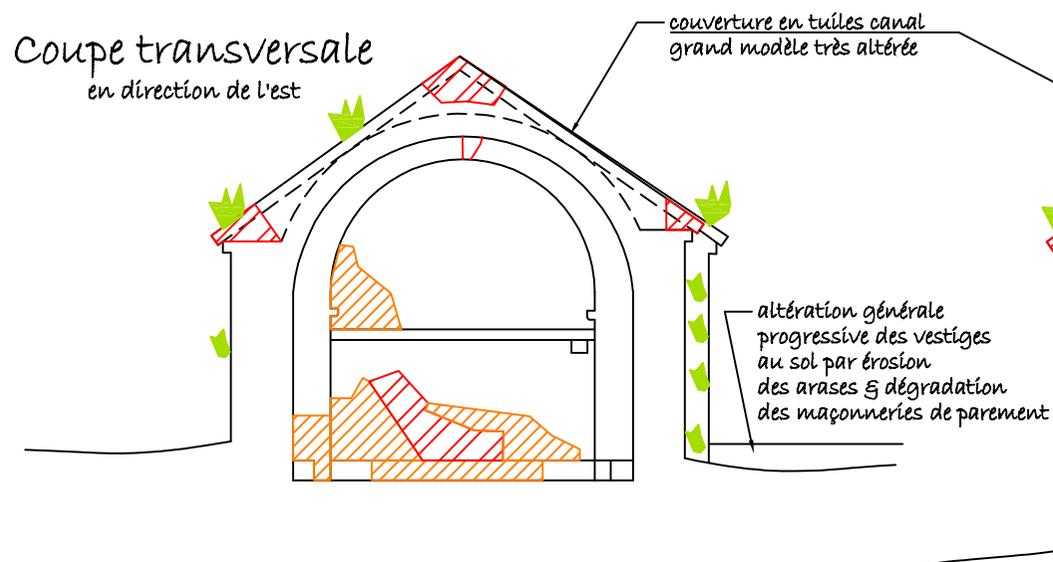
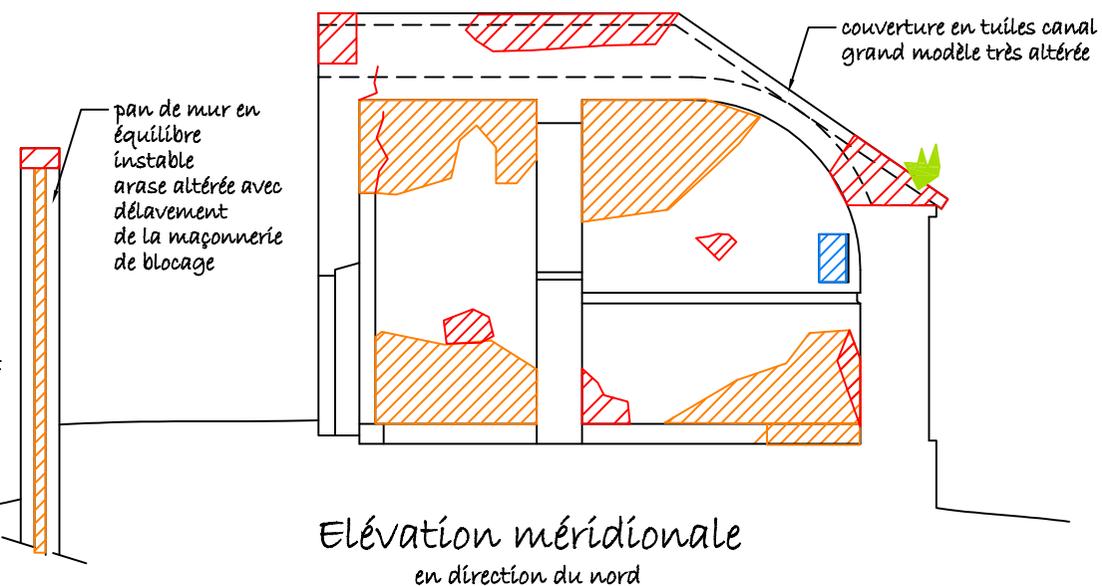
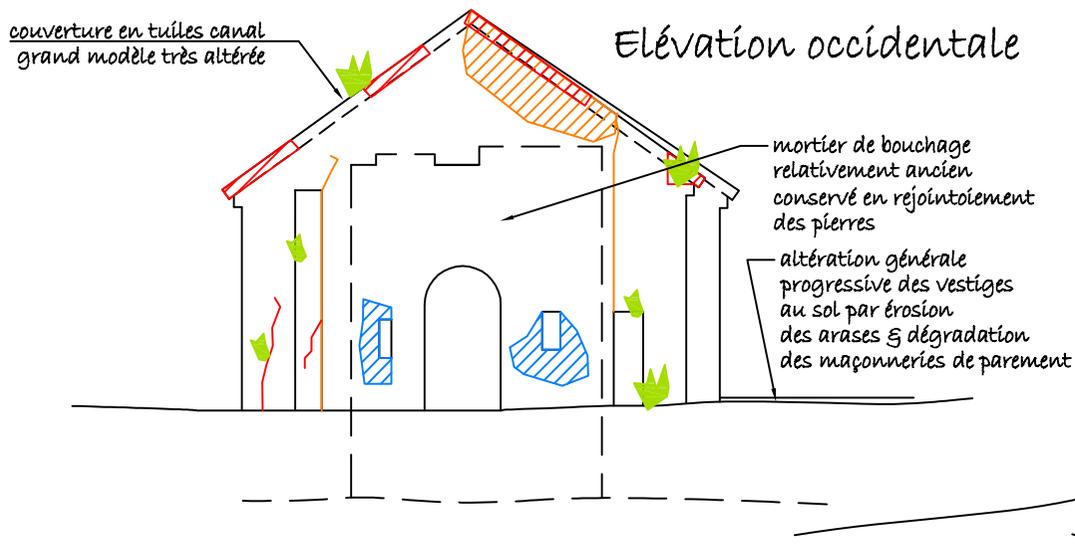
d'après base relevé plan CEPAM  
Architecte du Patrimoine  
06 000 NICE



**Chapelle Saint-Vincent**  
 GOURDON (06)  
 Diagnostic d'état sanitaire & de sécurité  
 ITINERA ROMANICA +  
 Etat sanitaire - principaux désordres  
 décembre 2021  
 Elévations extérieures  
 Parc Naturel Régional des Préalpes d'Azur  
 d'après base relevé plan CEPAM  
 Agnès SOURD TANZI  
 Architecte du Patrimoine  
 atelier du roseau d'or  
 06 000 NICE

**Légende graphique Etat sanitaire**

- désorganisation ponctuelle des maçonneries / remaniement ou altération surface interne
- rejointoiement ponctuel ou enduit au mortier hydraulique moderne (ciment)
- altération profonde ou très avancée / lacune
- départs de végétation en élévation
- fissuration / désordre structurel
- solution continuité / mode construction



Chapelle Saint-Vincent  
Diagnostic d'état sanitaire & de sécurité

GOURDON (06)  
ITINERA ROMANICA +

État sanitaire - principaux désordres  
Rappel Élévation ouest & Coupes

décembre 2021

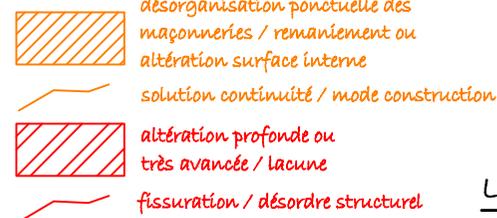


Parc Naturel Régional des Préalpes d'Azur

d'après base relevé plan CEPAM

Agnès SOURD TANZI  
atelier du roseau d'or

Architecte du Patrimoine  
06 000 NICE



**Légende graphique** Etat sanitaire

### 3. Conditions minimales d'ouverture au public

Chapelle Saint-Vincent

GOURDON (06620)



#### 3.A- – Ouverture au public des extérieurs

**La chapelle & ses abords** proches situés en pleine nature, de plus en bordure de chemins de randonnée et d'un itinéraire touristique en direction du plateau de Caussols très fréquentés, **se trouvent de fait ouverts au public** dans leurs dispositions extérieures, sauf à prendre un arrêté de péril spécifique et implanter sur site soit un périmètre de mise en défense qui devrait être clôturé de manière importante, au vu de la grande accessibilité du site, soit a minima une signalisation *ad hoc* à destination du public l'informant du péril et de l'interdiction d'accès. Les risques qui pourraient éventuellement justifier cette disposition seraient en premier lieu **l'équilibre précaire de la muraille solitaire** qui se dresse en face ouest **ou le risque de chute des matériaux de la toiture** très altérée (tuiles et pierres de calage). Les autres risques liés au cheminement sur le site, comme **la présence de vestiges de maçonnerie au sol**, ne présentent pas de caractère de danger imminent & peuvent être compensés par un **renforcement simple des quelques éléments d'alerte et de signalisation** qui sont déjà en place aux abords de la chapelle. Il en est de même au sujet de l'état global des maçonneries qui restent stables. Aussi, une telle mise en défense paraît à l'heure actuelle excessive mais reste bien entendu de l'appréciation de la commune propriétaire. Une simple **signalisation**, à plusieurs points d'accès sur le site & à proximité de l'entrée à la chapelle, pourrait permettre d'informer le public sur l'état précaire de l'édifice de manière générale & l'alerter sur sa responsabilité dans le cheminement sur site, **dans l'attente d'un projet de mise en valeur sur la programmation duquel la municipalité et le Parc peuvent également en profiter pour communiquer.**

#### 3.B- – Ouverture au public du volume intérieur

Le **volume intérieur de la Chapelle Saint-Vincent** est **actuellement clos par la grille** maintenue par un cadenas à code. Ainsi, le public ne peut pas entrer mais peut cependant prendre connaissance des dispositions intérieures, voire se recueillir puisque la grille et les jours latéraux permettent les vues en direction de l'intérieur. Dans l'état actuel de dégradation de la toiture et des enduits intérieurs, cette disposition est préférable et serait à maintenir. La dangerosité cependant n'est pas telle qu'elle ne permet pas de visites ponctuelles de l'intérieur, accompagnées pour ouverture du cadenas et ce, y compris dans la période d'attente de mise en œuvre des programmes de préconisations conservatoires ou de restauration qui sont développées aux chapitres suivants.



*Estimation financière des préconisations  
de conservation préventive,*

**Muraille ouest** – mise en place d'un étaielement  
**de 6 000 à 12 000 euros H.T.**

**Chapelle** – mise en place d'une toiture provisoire  
**de 5 000 à 15 000 euros H.T.** *pour information*

**Signalisation & information complémentaires**  
**de 2 500 à 10 000 euros H.T.**

## 4. Préconisations minimales de conservation préventive

*Chapelle Saint-Vincent*

**GOURDON (06620)**

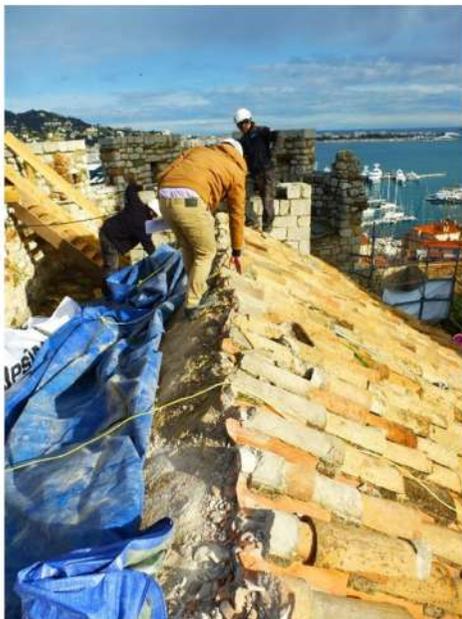
### 4.A- – Conservation préventive en extérieur

Les **préconisations minimales de conservation préventive concernant les extérieurs** sont les suivantes :

- **Mise en place d'un étaielement en charpente** pour maintien & sauvegarde de la muraille occidentale ; afin de ne pas empêcher le passage en direction de la porte d'entrée et du fait de la présence d'éboulis en pied de la face est, cet étaielement pourrait pour l'essentiel être implanté depuis la face ouest et le pré en contrebas,
- Bâchage de la chapelle ou éventuellement **mise en place d'une toiture en bac acier**, dans l'attente de la restauration de la toiture ; cependant, si cette proposition est faite dans une logique d'intervention progressive, elle ne présente que peu d'intérêt du fait de la localisation très exposée à des vents violents et de plus disgracieuse ; il vaudrait mieux pour des questions d'efficacité technique comme financière de **programmer le plus rapidement possible** (à l'échelle de moins de 5 ans) **la restauration totale et définitive de la toiture** présentée au **chapitre** suivant **5**,
- Mise en place sur site et à proximité de la chapelle d'une **signalisation & information complémentaire**, sur supports homogènes, à destination du public comme proposé au chapitre précédent au titre des dispositions minimales d'ouverture au public, pour **alerte sur l'instabilité du bâti** et de ses matériaux de construction de même que sur le **projet de conservation et de valorisation en cours** en partenariat avec le Parc naturel régional des Préalpes d'Azur, avec renfort de la signalisation des vestiges au sol.

### 4.B- – Conservation préventive en intérieur

**Il n'y a pas en l'état de préconisation minimale de conservation préventive en ce qui concerne le volume intérieur.** Cependant, si le délai avant bâchage ou restauration complète de la toiture devait se prolonger au-delà de la durée de 5 années conseillée, **une observation régulière de l'état des structures** devrait impérativement être poursuivie et pourrait conduire, à terme, à la mise en place d'un étaielement intérieur au droit de l'arc doubleau qui supporte la voûte dans sa partie médiane, afin d'aider au maintien de l'ensemble. Cette disposition ne se justifie pas dans l'immédiat et si les travaux de restauration, tout ou partie, en commençant par la toiture peuvent être programmés à moyen terme (échelle de quelques années), *ce qui est souhaitable voir chapitre suivant.*



## 5. Préconisations hiérarchisées de restauration

*Chapelle Saint-Vincent*

**GOURDON (06620)**

### 5.A – Programme de restauration extérieure

#### La restauration extérieure de la Chapelle

Le **programme de restauration extérieure de la Chapelle Saint-Vincent** est des plus traditionnels. Il doit être confié à des entreprises qualifiées pour la restauration du patrimoine bâti et prévoir la reproduction des matériaux et modes de mise en œuvre traditionnels. Il comprend :

- La **restauration complète de la toiture de tuiles canal anciennes** (grand modèle & à pâte claire) avec restauration du support en extradados & proposition d'inclusion d'une structure bois pour pose ventilée des tuiles à l'aide de cochets inox (mise en œuvre déjà utilisée par l'architecte pour la restauration de la toiture de la **Chapelle romane Sainte-Anne** monument historique classé, Château de la Castre colline du Suquet site classé **Ville de Cannes** – livraison septembre **2016** *voir photos en marge ci-contre*),
- La **restauration en recherche des parements en pierres équarries** sans effacement des modénatures anciennes et des remaniements ou arrachements, mais avec remaillage au droit des fissures apparaissant notamment en face ouest,
- La **révision de la grille** obturant la porte d'entrée et équipement **avec une serrure**.

#### La restauration de la muraille occidentale

Les **travaux nécessaires à la sauvegarde de la muraille occidentale isolée** sont moins des travaux de restauration à proprement parler que de sauvegarde. Ils doivent comprendre :

- Le **remaniement de l'arase** avec mise en œuvre d'une couche de sacrifice,
- La **révision des parements en recherche avec injections** pour restauration de la bonne tenue du blocage intérieur, & **relancis de mortier sur les arrachements latéraux** en vue de leur stabilisation.

Cependant, cela sera expliqué dans un paragraphe à suivre, ces interventions ne pourraient assurer seules de manière certaine la pérennité de cette structure, qui reste isolée et soumise aux forces naturelles, pérennité qui peut cependant être assurée par des interventions complémentaires plus invasives mais pouvant devenir le support d'une communication et le corps même d'un projet d'accueil et de mise en valeur de l'ensemble architectural, patrimonial & naturel (*se reporter en pages 17 & 18*).



### La consolidation & la mise en valeur des vestiges aux abords

Comme en vue de la pérennisation de la muraille, les travaux nécessaires à la sauvegarde des vestiges affleurant au sol en partie sud de la Chapelle sont moins des travaux de restauration à proprement parler que de sauvegarde. Ils comprennent :

- Le **dégagement des parements concernés** (déplacement d'éboulis ou de terrain naturel de remplissage), et leur **révision en recherche** afin d'en assurer la stabilité et la sauvegarde, la **suppression de la végétation** sur les arrachements et à proximité,
- Le **remaniement des arases** avec remontage partiel si nécessaire, sous **surveillance archéologique &** pour documentation de l'ensemble, & mise en œuvre de couches de sacrifice,
- La **suppression des passages transversaux du public** qui érodent ces affleurements en certains points par une signalisation adéquate ou l'implantation de quelques main-courantes.

### 5.B – Programme de restauration intérieure

Le **programme de restauration intérieure** de la Chapelle est conditionné à la réalisation en amont de ses travaux de restauration extérieure et, en tout premier lieu, à la réalisation des travaux de restauration de sa toiture. Il comprendrait :

- La **révision et le remaniement en recherche du sol en dalles**, l'éventuelle calage et mise en valeur de la pierre servant actuellement **de pierre d'autel** posée à même le sol, et la **révision des banquettes** latérales en pied de murs, sous surveillance et conseil archéologique afin de différencier les éléments anciens de ceux issus de remaniements tardifs,
- La **révision des piles saillantes** en parement intérieur et **de l'arc doubleau** soutenant la voûte en partie médiane, de même que la **restauration des enduits intérieurs**.

Au sujet de cette dernière prestation, des **analyses complémentaires** pourraient être prescrites afin de déterminer les **corps d'enduit potentiellement anciens** qui pourraient nécessiter des travaux de consolidation en vue de leur sauvegarde. Les couches superficielles de mauvaise qualité et de peu de tenue seraient quant à elles à supprimer dans tous les cas. Si la mairie dispose des archives photographiques nécessaires, le décor réalisé dans le courant du XXème siècle de facture contemporaine pourrait éventuellement être restitué sur la base de ces archives et des parties encore en place dont le calepin pourrait être relevé, et si ce décor présente un intérêt suffisant, historique ou esthétique en vue de cette restitution qui reste une option.